

Fukushima aujourd'hui



En vidéo [EN]
https://youtu.be/Hi_afnXdNHs

Démantèlement de la centrale nucléaire Fukushima Daiichi : des progrès réguliers

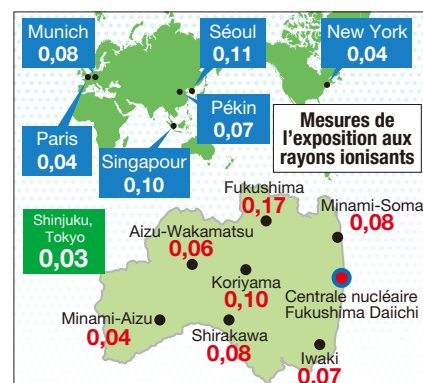
Le 11 mars 2011, la centrale nucléaire Fukushima Daiichi a été dévastée par le tsunami consécutif au séisme qui a frappé le nord-est du Japon. Le système de refroidissement de ses réacteurs a été endommagé, ce qui a provoqué une surchauffe du combustible et par voie de conséquence, une explosion d'hydrogène. Aujourd'hui, les réacteurs sont refroidis par injection constante d'eau et maintenus dans des conditions stables.

L'eau utilisée pour refroidir les réacteurs est purifiée et recyclée. Pour éviter toute pollution aquatique et les fuites d'eau contaminée, de multiples dispositions ont été prises, en particulier le pompage des eaux souterraines, la construction d'un mur étanche et le traitement de l'eau contaminée par un système d'élimination des substances radioactives. Des communiqués faisant le point sur l'application de ces mesures sont publiés en permanence au Japon et dans le reste du monde, notamment sous la forme de rapports soumis régulièrement à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

À l'heure actuelle, quelque six mille travailleurs sont en train de procéder progressivement et en toute sécurité au démantèlement de la centrale nucléaire. Au départ, ils avaient besoin d'une tenue de protection, mais la qualité de l'environnement s'est améliorée et à présent, ils portent des uniformes ordinaires dans environ 90 % des zones de travail.



Grâce aux travaux de décontamination du site de la centrale nucléaire, les combinaisons intégrales et les masques de protection ne sont plus obligatoires sur 90 % du site. Photo : Tokyo Electric Power Company Holdings, Inc.

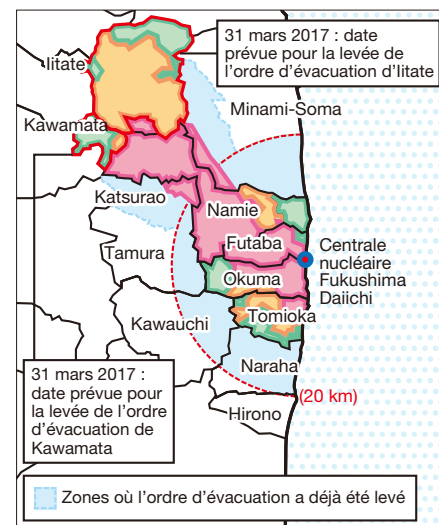


Unité : microsievert/heure (µSv/h)

Les mesures en dehors de l'Archipel ont été effectuées entre le 13 et le 15 juillet 2016. Celles concernant le Japon datent du 1^{er} décembre 2016.

Source : département de Fukushima, « Fukushima fukko no ayumi » (« Steps for Revitalization in Fukushima »), 18^e éd. Texte établi d'après « Basic Information on Radiation Risk » de l'Agence de la reconstruction du Japon, et des données provenant de l'Office national du tourisme japonais (JNTO), de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) et de l'Institut français de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Zones soumises à un ordre d'évacuation

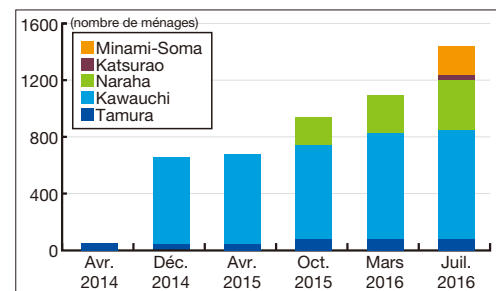


Le gouvernement japonais a pour objectif de lever l'ordre d'évacuation de certaines zones de Tomioka et Namie au printemps 2017.

Source : département de Fukushima, « Fukushima fukko no ayumi » (« Steps for Revitalization in Fukushima »), 18^e éd.

Accélération des mesures pour le retour des habitants

Après le séisme de 2011, le gouvernement japonais a ordonné l'évacuation de zones gravement affectées du département de Fukushima, dans l'intérêt de leurs habitants. Depuis, les travaux pour décontaminer les lieux et réinstaller entre autres l'électricité, le gaz et l'eau ont progressé. À l'heure actuelle, l'ordre d'évacuation est levé au cas par cas, là où les conditions requises sont remplies, ce qui permet aux personnes déplacées de revenir chez elles.



Nombre de ménages rentrés chez eux après la levée de l'ordre d'évacuation

Source : ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, d'après des données collectées par les autorités locales.

Des dispositions très strictes pour assurer la sécurité alimentaire

Le département de Fukushima est l'une des toutes premières régions agricoles du Japon. Il est réputé pour ses délicieux produits, à commencer par les pêches et le riz pour lesquels il occupe respectivement la seconde et la quatrième position de l'Archipel en termes de volume récolté. Toutes les denrées agricoles de Fukushima font l'objet d'un contrôle approfondi en ce qui concerne les substances radioactives et pour être mises sur le marché, elles doivent répondre à des normes très strictes. Ce qui revient à dire qu'on peut les consommer en toute sécurité. La commission du *codex alimentarius* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont fixé le seuil de la sécurité alimentaire à 1000 becquerels par kilogramme (Bq/kg). Mais le département de Fukushima a adopté des normes encore plus sévères avec 100 Bq/kg pour les produits alimentaires et 10 Bq/kg dans le cas de l'eau potable. Une attitude très appréciée par l'OMS et la FAO.

Type de produit	Limite (Bq/kg)	
	Japon	Codex*
Produits alimentaires	100	1000
Aliments pour nourrissons	100	1000
Lait	50	1000
Eau potable	10	1000

Les normes fixées par la Loi sur l'hygiène alimentaire du Japon en matière de présence de substances radioactives dans l'alimentation sont extrêmement sévères, y compris par rapport aux normes internationales.

*Normes alimentaires internationales

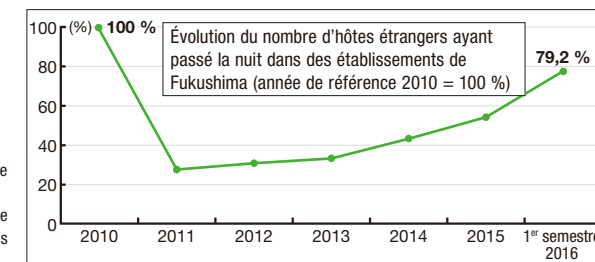
Un rétablissement rapide des infrastructures de transport

Les infrastructures de transport des zones touchées par la catastrophe de 2011 recommencent à fonctionner à un rythme rapide. Les grands axes nord-sud comme la route nationale n° 6 et l'autoroute Joban sont à nouveau entièrement ouverts à la circulation. Les services des chemins de fer ont déjà repris sur pratiquement toute la ligne JR Joban, où la situation devrait revenir à la normale dès mars 2020. Les trains ne désemplissent pas, comme auparavant, et un grand nombre de voyageurs étrangers viennent visiter Fukushima et ses nombreuses attractions touristiques.



Le 10 décembre 2016, le Premier ministre Shinzo Abe a assisté à une cérémonie marquant la réouverture d'une partie de la ligne JR Joban.

Source : Agence du tourisme du Japon « Étude statistique sur les voyages avec nuitée »
 Note : les chiffres correspondent au nombre d'hôtes ayant séjourné dans des établissements disposant d'au moins dix employés.



Innover et créer de nouvelles industries pour l'avenir

Outre son action en faveur de la reconstruction, le gouvernement japonais est en train de mettre en œuvre un projet visant à faire de Fukushima une « côte de l'innovation » vouée à la création de nouvelles industries. Cette initiative a déjà commencé à porter ses fruits avec l'ouverture successive de plusieurs pôles de développement de technologies de pointe, dont la Zone d'expérimentation de robots de Fukushima Hama-Dori et le Centre de développement de systèmes de communication à distance pour les drones et d'autres types de robots. Un test effectué en janvier 2017 sur le littoral, dans une section de la Zone d'expérimentation de robots, s'est soldé par une première mondiale, avec le transport d'une charge dans les airs sur une longue distance par un drone entièrement autonome. Dans le même temps, une éolienne flottante, la plus puissante du monde, est en cours de construction au large de Fukushima.

Les habitants de Fukushima ont surmonté la catastrophe du 11 mars 2011 et ils se dirigent à grands pas vers l'avenir.



Une éolienne flottante de 7 MW a été installée au large de Fukushima grâce à un projet commandité par le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie. Ses pales s'élèvent à une hauteur de 200 mètres au-dessus de l'océan.

Photo : Fukushima Offshore Wind Consortium